



# AVIS AU PUBLIC

La commune de Goesdorf se propose d'engager pendant les vacances scolaires d'été 2026, des étudiant-e-s résidant sur le territoire de la commune, âgés entre 16 et 18 ans, au sein de son service technique.

Les engagements se font par des périodes **d'une (1) semaine** allant du 20 juillet 2026 jusqu'au 11 septembre 2026 inclus. Le nombre d'étudiant-e-s par période est limité à deux (2). Les étudiant-e-s intéressé-e-s doivent obligatoirement faire leur demande en utilisant le formulaire désigné à ces fins en indiquant par ordre décroissant les périodes d'engagement préférées. Le formulaire visé peut être téléchargé sur le site internet de la commune ([www.goesdorf.lu](http://www.goesdorf.lu)). Un certificat de scolarité de l'année scolaire 2025/2026 est à joindre à la demande. Pour les étudiant-e-s mineur-e-s, la demande doit absolument être contresignée par un représentant légal.

Les demandes sont à adresser au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Goesdorf pour le **31 mai 2026** au plus tard.

En cas d'un nombre de candidatures supérieur à celui des postes disponibles, une sélection sera effectuée par le collège des bourgmestre et échevins.

Il est à noter que le nombre d'engagement de chaque étudiant(e) pour un travail de vacances auprès de la commune de Goesdorf est limité à deux (2).

Pour toutes questions supplémentaires, prière de vous adresser à l'administration communale (Tél. : 83 92 70 - 1).

Le Collège des bourgmestre et échevins,

**Jean-Paul Mathay, bourgmestre**

**Marc Siebenaller, échevin**

**Marc Keilen, échevin**